

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 12-juil.-2017Date de révision 28-mars-2024Numéro de révision 1.02

1. IDENTIFICATION

Nom du produit FEBREZE PROFESSIONAL CONCENTRATED SANITIZING FABRIC REFRESHER

Code(s) du produit 8-35

Identificateur de produit 97336982_PROF_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandée Sanitizer.

Restrictions d'utilisation Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Fabricant Procter & Gamble

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Lésions oculaires Catégorie 1
Mot indicateur Danger

Mentions de danger Provoque des lésions oculaires graves

Provoque une irritation cutanée

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence Se laver les mains soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Boire un ou deux verres d'eau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	CAS No.	% en poids
Diethylene Glycol	Diethylene Glycol	Oui	111-46-6	1 - 5
Ethanol, Denatured	Ethanol, Denatured	Oui	64-17-5	1 - 5
Didecyldimonium Chloride	Didecyldimonium Chloride	Oui	7173-51-5	1 - 5

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de **pour les pompiers** pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dispositions particulières Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	CAS No.	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Ethanol, Denatured	64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	Mexico: STEL 1000 ppm
			TWA: 1900 mg/m ³	
			(vacated) TWA: 1000 ppm	
			(vacated) TWA: 1900	
			mg/m³	

Nom chimique	CAS No.	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britanniqu
					е
Ethanol, Denatured	64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Nécessite une protection des yeux

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de protection à fermeture étanche

Protection des mains Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Gants de protection

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Pour les peaux sensibles ou utilisation prolongée, porter des gants

Protection de la peau et du corps Sites de fabrication

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide Aspect transparent Odeur Aromatique

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs

pН 6.5 Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

93.3 °C / 199.9 °F Point d'éclair

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Taux d'évaporation

Inflammabilité

Pression de vapeur Densité de vapeur relative Densité relative Solubilité dans l'eau

Coefficient de partage

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Page 4/8

Remarques

N'entretient pas la combustion. Le produit est

une solution aqueuse contenant <=24%

d'alcool et >=50% d'eau.

97336982_PROF_NG - FEBREZE PROFESSIONAL CONCENTRATED SANITIZING FABRIC REFRESHER

Date de révision 28-mars-2024

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviterAucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationAucun effet connu.Contact avec la peauIrritant pour la peau.IngestionAucun effet connu.

Contact avec les yeux Risque de lésions oculaires graves.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Risque de lésions oculaires graves.

oculaire

Aucun effet connu.

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun effet connu.

Aucun effet connu.

Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour le développement
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration

Aucun effet connu.

Renseignements sur les

composants

Cancérogénicité

Nom chimique	CAS No.	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethanol, Denatured	64-17-5	10470 mg/kg (RAT)	-	116.9 mg/L (RAT)
Didecyldimonium Chloride	7173-51-5	264 mg/kg (RAT)	3342 mg/kg (RABBIT)	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposal methods

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331 (non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	CAS No.	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	CERCLA/SARA 302 TPQ
Maleic Acid	110-16-7	5000 lb	ı	
Sodium Hydroxide	1310-73-2	1000 lb	-	

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CAS No.	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Maleic Acid	110-16-7	5000 lb	•	•	X
Sodium Hydroxide	1310-73-2	1000 lb	•	•	X

97336982_PROF_NG - FEBREZE PROFESSIONAL CONCENTRATED SANITIZING FABRIC REFRESHER

FIFRA

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 3573-101 DANGER Corrosif cause une lésion irréversible aux yeux NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU Nocif par inhalation

Réglementations des Etats

Nom chimique	CAS No.	New Jersey
Ethanol, Denatured	64-17-5	X

Nom chimique	CAS No.	Massachusetts
Ethanol, Denatured	64-17-5	X

Nom chimique	CAS No.	Pennsylvanie
Diethylene Glycol	111-46-6	X
Ethanol, Denatured	64-17-5	X
Ethanol	64-17-5	X
Maleic Acid	110-16-7	X
Sodium Hydroxide	1310-73-2	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS

NFPA

Date d'émission :12-juil.-2017Date de révision28-mars-2024

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne

97336982_PROF_NG - FEBREZE PROFESSIONAL CONCENTRATED SANITIZING FABRIC REFRESHER

doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique